

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**Séance du 10 Avril 2025**

Date de
convocation :
04/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. PIERACCINI Joel
Mme GIAUFFRET Caroline
M. ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
M. CHAIX Michel
M. ANDRIO Franck
M. MERCIER Thierry
M. BARBIER Olivier
Mme DI BARTOLO Claire
M. GIOAN Aimé
Mme ASSO CHARNET Geneviève

Excusés avec procuration :

- Monsieur COUBETERGUES Benoit a donné pouvoir à Monsieur MERCIER Thierry.
- Madame SALET Cathy a donné pouvoir à Monsieur le Maire.
- Madame PERNOT Chantal a donné pouvoir à Monsieur PIERACCINI Joel.
- Madame VONNER Isabelle a donné pouvoir à Monsieur ARZANI Jean-Pierre.

Absente excusée :

- Madame GIGNOUX Laure
- Madame HAM Emmanuelle

Absent : Monsieur LE MORVAN Gilles

Madame DI BARTOLO Claire a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12
Pouvoirs : 4
Votants : 16

Vu l'article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté forte de la municipalité de structurer et de coordonner des évènements sur la commune pour une meilleur lisibilité, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec le Comité des Fêtes d'Aspremont, convention en annexe de la note de synthèse et de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat 2025 avec le Comité des Fêtes d'Aspremont, convention en annexe de la note de synthèse et de la présente délibération

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 14 avril 2025



Le Maire,

Pascal BONSIGNORE